



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

### NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	16	18

### Séance du 16 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 16 juillet,

À 21H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire.**

Date de la convocation

11 juillet 2024

### Présents :

#### Adjoint au Maire

M. Jean-Yves RIOU, 1<sup>er</sup> adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2<sup>ème</sup> Adjointe, M. Thierry BENOIT, 3<sup>ème</sup> Adjoint, M. Philippe ANGELETTI, 5<sup>ème</sup> Adjoint.

#### Conseillers municipaux :

M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, Mme Sophie ARNAUD, M. Jérémy COULANGE, M. Alain GUEYDON, Mme Marie-Jo SOTTO, M. Régis AUDIBERT, Mme Anne-Cécile REUS.

Pouvoirs : Mme Claudie BLANC à M. Jean-Yves RIOU, Mme Marjorie BERARD à Mme Anne-Marie DAUPHIN.

Excusées : Mme Claudie BLANC, Mme Marjorie BERARD.

Secrétaires de séance : Mme Anne-Marie DAUPHIN, M. Régis VALENTIN.

### Délibération n°34/2024

#### Objet : Plan de financement - Rénovation éclairage public

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, la rénovation de l'éclairage public de la commune selon l'estimatif effectué par la société LUMI MAGS.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Coût HT : 60 000 €

Subvention départementale CVA 2023-2025 – Part TEE : 39 900 €

Autofinancement : 20 100 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**Approuve**, la proposition de Monsieur le Maire de rénovation de l'éclairage public de la commune dans les conditions précitées ainsi que le plan de financement prévisionnel.

**Autorise**, Monsieur le Maire, à solliciter le Conseil Départemental au titre du Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025 – part transition écologique et énergétique, pour un montant de 39 900 €.

**Autorise**, Monsieur le Maire à signer tout document venant en application de la présente délibération.

***Décision adoptée à l'unanimité***

**Vote :**

***Pour : 18***

***Contre : 0***

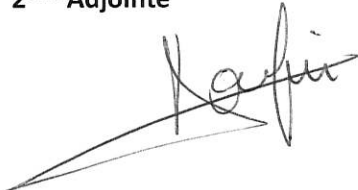
***Abstention : 0***

***Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits***

Les secrétaires de séance

Mme Anne-Marie DAUPHIN

2<sup>ème</sup> Adjointe



A Cucuron, le 18.07.2024

Le Maire

Philippe EGG



M. Régis VALENTIN

Conseiller Municipal

